

La lettre Natura 2000 du Vexin français

12^{ème} édition - Décembre 2024

Parc naturel
régional du
Vexin français



Parole d'élus

Quelles raisons vous ont poussé à vous impliquer dans le réseau Natura 2000 et quel bilan tirez-vous de cet engagement ?

Au sein de ma commune, je suis impliqué dans la préservation de l'environnement et le réseau Natura 2000 pour plusieurs raisons. Tout d'abord, je suis convaincu que la protection de la nature est essentielle pour garantir la survie de notre planète et de ses habitants actuels et futurs. En m'impliquant dans la protection de l'environnement, j'ai pu contribuer à la protection de la biodiversité et à la préservation d'écosystèmes locaux tout en ayant un impact rayonnant au-delà des limites communales. J'ai également pu sensibiliser les administrés à l'importance de la préservation de l'environnement et encourager des pratiques durables grâce à l'organisation d'éco-randonnées par exemple. Ces sorties sont toujours un bon prétexte pour parler de la rivière traversant le territoire ou bien des nombreuses cavités accueillant des colonies de

chiroptères. Je tire un bilan très positif de cet engagement car de nombreux habitats naturels et des espèces menacées sont protégés grâce au réseau Natura 2000.

Quels conseils donneriez-vous à un élu souhaitant s'impliquer ?

Les possibilités sont nombreuses pour des élus souhaitant s'impliquer dans la protection de l'environnement. De nombreux relais sont accessibles localement et notamment au sein du Parc naturel régional du Vexin français. Créer un groupe de travail au sein d'une équipe municipale et inviter des administrés intéressés par le sujet peuvent être un point de départ pour se fixer des objectifs atteignables dans un premier temps. Les petits ruisseaux font les grandes rivières !

Nicolas BELANGE, conseiller municipal à Chars - site Natura 2000 « *Chiroptères du Vexin français* »



Un réseau européen

pour préserver les habitats et espèces emblématiques



Une gestion concertée

basée sur un Comité de Pilotage (COFIL) rassemblant les acteurs du territoire



Un document cadre de gestion

définissant les enjeux et objectifs de conservation du site



Des outils basés sur la concertation

pour agir concrètement sur la préservation de la biodiversité



Le DOSSIER de l'année



Espace Naturel Sensible (ENS)
du marais de Frocourt (95)

La maîtrise foncière pour préserver les milieux naturels

La politique Natura 2000, basée sur la concertation et la contractualisation, ne permet pas toujours la mise en place d'actions de conservation pérennes. La maîtrise foncière est pour cela un outil privilégié. Dans le Vexin, le Conseil Départemental du Val d'Oise mène une politique d'acquisition foncière pour la création d'Espaces Naturels Sensibles, tout comme le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) d'Île-de-France, spécialisé dans la gestion des milieux naturels, ou encore Île-de-France Nature, structure régionale se positionnant pour l'achat de parcelles naturelles situées dans les Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière (PRIF). Les communes peuvent également s'impliquer, lors de ventes directes ou grâce à la procédure des biens vacants sans maîtres. Les parcelles acquises

peuvent rester en gestion communale, ou être cédées et/ou gérées par des structures spécialisées. Tout comme les communes, les propriétaires privés peuvent bénéficier d'accompagnements techniques et financiers pour la gestion de parcelles d'intérêt écologique, notamment grâce aux contrats Natura 2000.

Tous ces acteurs peuvent pérenniser la gestion écologique de leurs parcelles sur le long terme grâce à la signature d'Obligations Réelles Environnementales (ORE), contrats rattachés au bien immobilier pouvant s'appliquer sur une durée allant jusqu'à 99 ans.

Pour plus d'informations sur les ORE, vous pouvez contacter m.ladislav@parcduvexin.fr

En bref



Visite de l'Espace Naturel Sensible
de la Butte du Hutrel (78)

Natura 2000 dans le Vexin, c'est :

28 communes

4 communautés de communes

2 départements

Mobiliser les acteurs Natura 2000

Grâce aux actions de la mission inter-réseaux nationale et des chargés de mission régionaux et locaux, le réseau des élus Natura 2000 se structure peu à peu.

Mettre en réseau les élus régionaux

Une trentaine d'élus et techniciens de toute la région s'est rassemblée en décembre 2023 au domaine de Villarceaux pour échanger sur le fonctionnement de la politique Natura 2000, ses moyens d'action et les pistes d'amélioration pour mieux ancrer le réseau et plus globalement la préservation de la biodiversité dans les territoires.

Mobiliser les élus locaux sur le terrain

Les Comités de Pilotage 2024 ont mêlé présentations de projets concrets d'acteurs du territoire et découvertes de sites patrimoniaux et écologiques :

- > Visite du sanctuaire gallo-romain des Vaux de la Celle à Genainville avec l'Association Etudiante Valdoisienne d'Archéologie (AEVA) pour le COPIL de la vallée de l'Epte
- > Découverte de l'ENS de la Butte du Hutrel à Saint-Martin-la-Garenne avec le département des Yvelines pour le COPIL des Coteaux de la Seine.

Le nouveau DOCOB de la vallée de l'Epte validé : et maintenant ?

Plus de 10 ans après les premières consultations autour du projet d'extension, et après une longue période de concertation et d'analyse des enjeux pour définir des objectifs de gestion, le nouveau Document d'Objectif du site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » a été validé par le Comité de Pilotage et approuvé par la Présidente de la région Île-de-France durant l'été 2024.

Alors qu'il entre à présent dans sa phase opérationnelle, il incombe maintenant à l'animatrice Natura 2000 d'accompagner les acteurs du site pour mettre en place des actions répondant aux objectifs de conservation définis. Pour cela, des déclinaisons communales du DOCOB sous forme de programmes d'action synthétiques seront élaborés et présentés aux conseils municipaux des communes volontaires, afin d'ancrer plus concrètement la gestion du site Natura 2000 dans son territoire.



Côté CHIROS



Poursuivre l'amélioration des connaissances

Cette année, c'est Myriam CLAUTOUR, en dernière année de Bachelor Gestion et valorisation naturaliste, qui a rejoint le Parc pendant 5 mois pour mener une nouvelle étude, centrée sur les chauves-souris forestières et basée sur l'enregistrement puis l'identification des ultrasons qu'elles émettent pour se repérer dans l'espace.

Des résultats intéressants :

- > Confirmation de la présence dans le Vexin de 17 des 20 espèces connues en Ile-de-France.
- > Identification de plusieurs espèces mal connues dans le Vexin, comme les Murins d'Alcathoé et de Brandt et l'Oreillard Gris.
- > Découverte de la **deuxième plus grande nurserie de Grands Murins d'Ile-de-France** grâce à un protocole de capture avec relâcher immédiat et suivi télémétrique.
- > Identification des zones à enjeu à cibler dans le cadre de la Stratégie de création d'Aires Protégées.
- > Rencontre et sensibilisation des propriétaires forestiers.

Merci à Myriam pour son travail, aux propriétaires et gestionnaires forestiers qui l'ont accueillie avec beaucoup de bienveillance et de curiosité, et aux professionnels et bénévoles de la protection des chiroptères pour leurs conseils et leur accompagnement physique, matériel et technique !

Des connaissances encore incomplètes

Si les connaissances sur les chauves-souris du Vexin augmentent d'année en année, de nouvelles nurseries restent à découvrir ! Les efforts de prospection seront donc poursuivis, en mobilisant notamment les citoyens. En projet dans les années à venir : des enquêtes participatives et des inventaires de bâtis anciens ciblés par commune avec le concours des municipalités, des habitants et de bénévoles engagés pour la protection des chauves-souris.



Préserver la trame noire, une autre approche à la restauration de la biodiversité

Alors que les trames vertes et bleues sont de mieux en mieux connues, la trame noire et ses actions concrètes, notamment pour la biodiversité, restent méconnues.

Toutes les trames étant pourtant complémentaires pour permettre aux espèces de réaliser leur cycle de vie, le Parc du Vexin français a choisi de dédier un poste spécifique au suivi et à la protection des trames écologiques.

Les actions menées sont nombreuses, avec entre autres :

- > Inventaires et études ciblées sur les amphibiens, espèces nocturnes impactées par la pollution lumineuse, et les mares qui les abritent
- > Définition de la trame noire du Parc grâce à un prestataire spécialisé (DarkSkyLab) et des enquêtes auprès des communes pour connaître l'évolution des pratiques d'extinction
- > Accompagnement technique des communes pour améliorer leur éclairage et valoriser leurs pratiques
- > Communication et sensibilisation aux impacts de la pollution lumineuse dans le cadre d'événements nationaux, comme Le Jour de la Nuit, la Nuit de la chouette ou la Nuit de la chauve-souris.

Toutes ces actions ont un point commun : lutter contre la pollution lumineuse, qui a des impacts sur la biodiversité, mais également sur la santé humaine, le climat, l'astronomie et l'énergie, et rendre la nuit aux espèces qui s'y épanouissent, notamment nos chauves-souris !



Comment s'impliquer ?

Que l'on soit propriétaire, exploitant agricole, entreprise, activité touristique ou de loisirs, ou simple usager du territoire, il est possible de participer à la protection de la biodiversité au sein des sites Natura 2000 ! Selon le degré d'implication souhaité, différents outils spécifiques peuvent être mobilisés, ou de simples gestes du quotidien peuvent être adoptés.

Les outils spécifiques du réseau Contrats et chartes Natura 2000

- > Le contrat Natura 2000**
Financer des travaux d'entretien ou de gestion écologique au sein du périmètre Natura 2000.
- > La charte Natura 2000**
Valoriser les pratiques favorables à la conservation des habitats et des espèces
- > Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)**
Accompagner la mise en place de pratiques agricoles favorables à la biodiversité

Au quotidien Les petits gestes qui comptent

- > Maintenir des **zones refuge**, non-tondues, dans son jardin pour favoriser la diversité floristique, les insectes (notamment pollinisateurs) et toutes les espèces qui en dépendent (chiroptères, oiseaux, etc.). Pour aller plus loin : créer des refuges pour la faune dans son jardin, comme des petits tas de cailloux ou de bois où la faune peut se cacher !
- > **Limiter l'éclairage nocturne extérieur**, qui a de forts impacts sur les espèces nocturnes (chiroptères, insectes, amphibiens, etc.). Pour aller plus loin : encourager sa commune à réduire son éclairage nocturne, si elle ne pratique pas déjà l'extinction !
- > Lorsque l'on se promène dans un espace naturel, **rester sur les sentiers balisés, ne pas cueillir de fleurs, et ne pas déranger la faune** autour de soi. Pour aller plus loin : apprendre à reconnaître les espèces de faune et de flore autour de soi, et les prendre en photo pour partager ces observations !

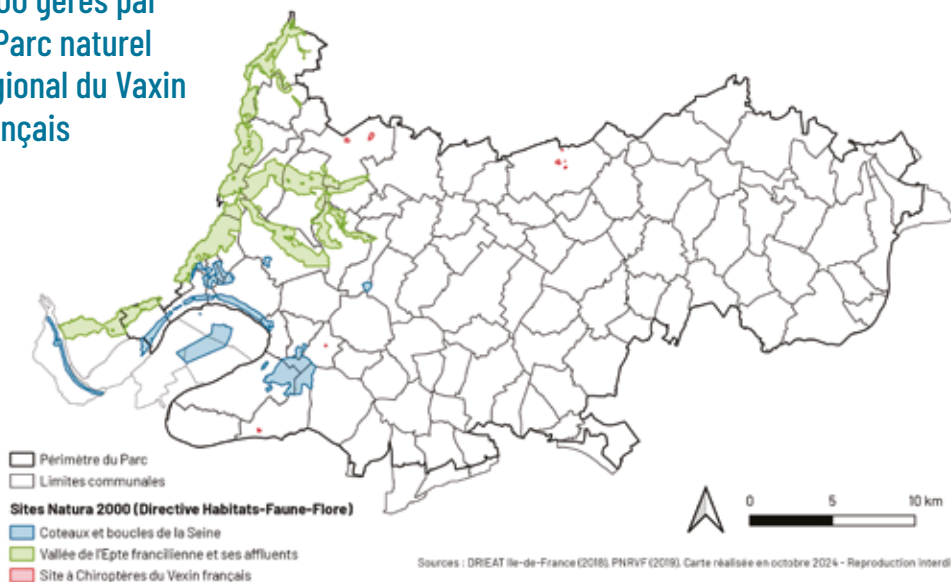


Le saviez-vous ?

Depuis la création des sites Natura 2000,

14 contrats ont déjà été engagés pour préserver des milieux et espèces emblématiques. D'autres sont en projet dans les années à venir.

Les sites Natura 2000 gérés par le Parc naturel régional du Vexin français



Suivez les actualités Natura 2000 :

@ sitesnatura2000duvexin.n2000.fr/

f : @parcvexinfrancais

@ : @parcvexinfrancais

Contactez l'animatrice Natura 2000

Parc naturel régional
du Vexin français
Maison du Parc
95450 THEMERICOURT
01 34 48 66 09
a.collignon@pareduvexin.fr